

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création d'une ISDI – Albitreccia (2A)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

POMPEANI François Carrière et Travaux Publics

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Patrick ROCCA - Directeur général

RCS / SIRET

3 9 2 4 4 7 6 8 6 0 0 0 1 6

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. a. Défrichements portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare 1. b. Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement	47. a. Défrichage sur une surface globale d'environ 15,2 ha avec : - environ 10,1 hectares pour l'ISDI et plateforme - environ 5,1 hectares pour les fossés, le bassin, la piste et les délaissés temporaires  1. b. ICPE 2760-3 soumise à enregistrement : stockage de déchets inertes provenant de la part non valorisable des déchets du BTP et des stériles non valorisable de la carrière de Bellevalle

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SARL POMPEANI souhaite réaliser une installation de stockage de déchets inertes sur la commune d'Albitreccia, au lieu-dit "Spentato", sur les parcelles B442 et B443, mitoyenne de la carrière de Bellevalle, sur la commune d'Albitreccia, pour stocker des déchets inertes issus des chantiers du BTP et les stériles non valorisable de carrière de Bellevalle.

L'emprise ICPE couvre 23,0 ha environ (dont l'exploitant à la maîtrise foncière). L'emprise exploitable qui sera défrichée par tranches successives en fonction du phasage d'exploitation, d'une surface globale d'environ 15,2 ha, regroupera :

- La surface de stockage d'environ 10,1 ha ;
- Les aménagements annexes (piste d'accès, bassin, digue de pied, délaissés) d'une surface globale d'environ 5,1 ha.

Le tonnage annuel moyen est de 90 000 m<sup>3</sup> sur une durée d'exploitation de 20 ans, soit 170 000 t/an (densité de déchets 1,9). Le tonnage annuel maximum est de 200 000 t/an.

Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §4 Présentation du projet

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet permet le stockage de déchets inertes provenant de la part non valorisable des déchets du BTP et des stériles non valorisable de la carrière de Bellevalle.

Le site retenu présente les caractéristiques géographiques (proximité de la carrière avec mutualisation des engins et des infrastructure) et environnementales (peu de sensibilités écologiques et paysagères notamment) propice à accueillir ce type d'installation.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichage sera réalisé selon l'échéancier et le phasage d'exploitation (surface globale 15,2 ha), en respectant un calendrier écologique. Le bois prélevé sera évacué et orienté vers des filières adaptées pour valorisation matière ou énergétique.

Des opérations de terrassement permettront l'aménagement du fond de forme de l'ISDI selon l'échéancier et le phasage d'exploitation, l'aménagement du bassin, de la digue de pied et de la piste d'accès avec un passage inférieur sous le GR au droit de la ligne de crête.

Un dispositif de gestion des eaux pluviales internes et externe à l'exploitation sera aménagé, avec notamment des fossés périphériques extérieurs pour assurer le libre écoulement des eaux ainsi qu'un bassin de décantation des eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu naturel.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le tonnage annuel est de 90 000 m<sup>3</sup> sur une durée d'exploitation de 20 ans, portant la capacité de stockage moyenne de 170 000 t/an (densité de déchets 1,9).

Le tonnage annuel moyen de 170 000 t/an se compose de la manière suivante selon le type de déchets entrants :

- 65 000 t/an issus de déchets inertes issus des chantiers BTP ;
- 75 000 t/an issus des stériles de carrières ;
- 30 000 t/an de déchets de terrassement.

La répartition des tonnages entre ces catégories de matériaux est susceptible d'évoluer sans augmentation de tonnage annuel moyen avec un tonnage maximum de 200 000 t/an.

L'exploitation s'effectuera par étages successifs depuis le bas vers le haut compte tenu de la configuration du site avec l'aménagement d'une digue de pied.

Le projet n'implique aucun trafic supplémentaire par rapport à l'existant. En effet les camions évacuant les matériaux de la carrière, ne remonteront plus à vide mais à plein avec les déchets inertes destinés au stockage sur l'ISDI.

L'accès à l'ISDI s'effectuera par les pistes actuelles de la carrière attenante. Un passage inférieur au droit de la crête permettra d'éviter toute interaction avec le GR. Le profil de stabilité en talus et risberme présentera une pente intégratrice de l'ordre de 35 % maximum (risberme de largeur 5 m et talus de hauteur 5 m maximum).

Le réaménagement progressif et coordonné de l'ISDI sera mis en place selon le phasage proposé par l'exploitant.

Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §4 Présentation du projet

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique ICPE 2760-3 : installation de stockage de déchets non dangereux, sous le régime de l'enregistrement. De fait, le projet est soumis à examen au cas par cas au titre de l'article R122-2 du Code de l'Environnement (rubrique 1. b.).

Le projet implique une opération de défrichement sur une surface globale cumulée de l'ordre de 15,2 ha. De fait, le projet est soumis à examen au cas par cas au titre de l'article R122-2 du Code de l'Environnement (rubrique 47. a.).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise ICPE .....	23,0 ha
Emprise de stockage totale.....	10,1 ha
Emprise exploitable (emprise stockage + bassin + digue de pied + piste + délaissés).....	15,2 ha
Tonnage annuel.....	170 000 t/an (environ 90 000 m <sup>3</sup> /an)
Durée de vie .....	20 ans
Capacité de stockage maximum .....	1 800 000 m <sup>3</sup>
Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §4 Présentation du projet	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Commune : ALBITRECCIA

Lieu-dit : SPENTATO

Parcelles :

- 000 B 443

- 000 B 442

Cf. Annexe 2 : Plan de situation

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 8° 8 7' 2 0 " 18 Lat. 4 1° 8 5' 7 2 " 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à environ 5,4 km du projet : ZNIEFF de type 1 n° 940030365 "FORET DE CHIAVARI" Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Albitreccia est concernée par le double classement, elle est soumise aux lois littorales et montagne. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.7 Urbanisme
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB la plus proche est située à environ 8,4 km du projet : FR3800535 Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Albitreccia est concernée par le double classement, elle est soumise aux lois littorales et montagne. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.7 Urbanisme
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc/la réserve le plus proche est situé à environ 7,8 km du projet : Parc Naturel Régional n°FR8000012 "Corse" Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire le plus proche concerné par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration est Ajaccio : Plan d'exposition au bruit en lien avec l'aéroport.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou immeuble classé ou inscrit, monument historique, zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ou site patrimonial remarquable (SPR) n'est situé dans un rayon de 3 km autour de l'emprise de projet. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est située dans un rayon de 5 km autour de l'emprise du projet (observatoire des zones humides de Corse). Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est couverte par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). La commune d'Albitreccia n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un rayon de 1 km autour de l'emprise ICPE projetée, on trouve : - 1 site BASIAS, à environ 950 m du site ; - Aucun site BASOL (le plus proche est situé à 5,5 km au Sud-Est : SSP00062310101) ; - Aucun site BASOL (le plus proche est situé à 5,5 km au Sud-Est : SSP000623101). Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en situé hors Zone de Répartition des Eaux (ZER) identifiées par le SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise de projet ne se situe pas à proximité d'un captage d'eau potable et d'un périmètre de protection associé. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou immeuble classé ou inscrit, monument historique, zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ou site patrimonial remarquable (SPR) n'est situé dans un rayon de 3 km autour de l'emprise de projet. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches sont situés à environ 6,4 km à l'Ouest du projet : - ZSC n°FR9402017 "Golfe d'Ajaccio" - ZPS n°FR9410096 "Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio" Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou immeuble classé ou inscrit, monument historique, zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ou site patrimonial remarquable (SPR) n'est situé dans un rayon de 3 km autour de l'emprise de projet. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas de prélèvement d'eau souterraine ou superficielle.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5 Incidences du projet
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique le comblement d'un vallon, avec un profil de la zone de stockage s'appuyant sur le terrain naturel. Ainsi, les opérations de terrassement n'auront pas d'interaction avec les masses d'eau souterraines.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.2 Sols, sous-sol et eaux souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements du projet présenteront un équilibre déblais/ remblais. Les matériaux excavés (bassin, zone de stockage...) seront réutilisés en remblai (digue de pied, talus...) sous réserve de leurs caractéristiques géotechniques adaptées.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.2 Sols, sous-sol et eaux souterraines
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements du projet présenteront un équilibre déblais/ remblais. Les matériaux excavés (bassin, zone de stockage...) seront réutilisés en remblai (digue de pied, talus...) sous réserve de leur caractéristique géotechnique adaptées.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.2 Sols, sous-sol et eaux souterraines
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf note écologique d'enjeu en annexe 8 + Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.5 Milieux naturels.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches sont situés à environ 6,4 km à l'Ouest du projet : - ZSC n°FR9402017 "Golfe d'Ajaccio" - ZPS n°FR9410096 "Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio"  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.2 Contraintes liées au milieu naturel

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à distances des zones à portée réglementaire et d'inventaire.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.5 Milieux naturels
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va modifier l'occupation des sols au droit de l'emprise exploitable (emprise stockage + bassin + digue de pied + piste + délaissés), sur une surface de l'ordre de 15,2 ha. Il s'agit de milieux forestiers (OCS GE Version 1.1) : - Forêt fermée à mélange de feuillus ; - Forêt fermée d'autre feuillus.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.1 Occupation du sol
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.4 Contraintes liées à l'environnement technologique
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique, la commune de Albitreccia est située en zone 1 (sismicité très faible). Compte tenu du couvert forestier relativement dense au et aux alentours de l'emprise projet, l'aléa risque incendie est jugé modéré. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §3.3. Contraintes liées aux risques naturels
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique aucun trafic supplémentaire par rapport à l'existant. En effet les camions évacuant les matériaux de la carrière, ne remonteront plus à vide mais à plein avec les déchets inertes destinés au stockage sur l'ISDI.  Pas de retour à vide (chargement de matériaux naturels de la carrière à l'aller et au retour chargement de déchets inertes destinés au stockage sur l'ISDI ).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions sonores en lien avec le projet se limiteront ponctuellement aux opérations de dépôts et pour le modelage des matériaux stockés et seront sans incidences car le site de projet est déjà impacté par des émissions sonores en lien avec sa proximité avec la carrière attenante.  Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.6 Bruits et vibrations

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera à l'origine d'aucune odeur particulière, compte tenu des activités exercées et du type de déchets stockés.</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.4 5.4. Air et odeurs</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.6 Bruits et vibrations</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet, fonctionne uniquement en période diurne et n'est pas à l'origine d'émission lumineuse (aucun impact)</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.7 Émissions lumineuses</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques en lien avec le projet seront uniquement des rejets diffus liés à la circulation des véhicules et aux opérations de manutention et de stockages des déchets : envols de poussières et de gaz d'échappement.</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.6 Bruits et vibrations</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet implique un réseau de fossés périphériques, en terre. Les eaux pluviales au droit du site seront drainées gravitairement par les différents aménagements jusqu'au bassin de décantation, qui permettra une décantation des matières en suspension et une régulation le débit de fuite au milieu récepteur (vers le ruisseau du Frati).</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.3 Eaux superficielles</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne devrait pas être à l'origine de rejets liquides, étant donné que les activités projetées ne nécessiteront aucune utilisation d'eau.</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.3 Eaux superficielles</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet d'ISDI n'induit aucune production de de déchets , mise à part le stockage de déchets inertes, objet de l'installation.</p> <p>Aucun déchet dangereux et non dangereux n'est produit par le site.</p> <p>Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.9 Déchets</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé, inscrit, monument historique, zone archéologique... à proximité du projet Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.8 Paysage et patrimoine
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe partiellement au droit de surfaces agricoles identifiées au RPG 2020 (parcelles déclarées à la PAC) : Surface pastorale - ressources fourragères ligneuses prédominantes. La surface exploitable intercepte les zones concernées par le RPG sur une surface de l'ordre de 2,3 ha. Pour autant, au droit du site aucune activité agricole n'est présente. Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.10 Activité agricole

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Cf. Annexe 7 : Notice d'incidences - §5.11 Impacts cumulés.

Nota : Les matériaux stériles non valorisable de la carrière voisine sont stockées sur le projet d'ISDI.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mesures concernant l'environnement :

Défrichement limitée au strict besoin (stockage et aménagement annexes) et selon échancier de défrichement

Mesures concernant les envols de poussières : arrosage des piste (eau prélevée au niveau du bassin) et suivi des retombées de poussières

Gestion des eaux pluviales avec création de fossés périphériques pour assurer la transparence hydraulique de l'ouvrage, le libre écoulement des eaux et et bassin de décantation avant rejet au milieu naturel.

Passage inférieur sous le GRafin d'éviter d'éviter toute interaction entre le projet et l'activité touristique exercée

Autres mesures concernant le risque de pollution accidentelle, présentées en annexe 7 au §5 Incidences du projet (aucun stockage de produits dangereux ou hydrocarbures sur le site, aucune opération de maintenance et d'entretien sur le site, ravitaillement en dehors du site sur la carrière)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la localisation et des caractéristiques du projet, ainsi que de la notice d'incidence, et de mesures mises en place, le projet présente des impacts pressentis faible à négligeables.

Ainsi, il ne semble pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire pour ce projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Notice d'incidences Annexe 8 - Note d'enjeu écologique Annexe 9 - Phasage et échéancier défrichement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sarrola Carcopino

le, 25/05/2022

Signature

**Le gérant**  
**Mr Patrick ROCCA**  
